



République Française
Collectivité Territoriale de Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU JEUDI 09 SEPTEMBRE 2021**

Présidence : Bruno Nestor AZEROT
Date de convocation : 30 Août 2021
Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre d'élus présents pour ce point : 14
Nombre de procuration : 00

Extrait n°BC-09-2021/146

Objet : Approbation de la modification de l'intitulé de l'opération « Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) expérimentale".

PRESENTS :

Bruno Nestor AZEROT, Maurice BONTE, Frédéric BUVAL, Charles CARISTAN, Marie-Thérèse CASIMIRIUS, Annick COMIER, Olivier JEAN-DENIS, Norbert MONSTIN, Jean-Baptiste ROTSEN, Jonathan TABAR, Jiovanny WILLIAM.

Arrivés en cours de séance : Joseph PERASTE, Germain DUTON, Thierry MARECHAL

ABSENTS OU EXCUSES :

Sainte-Rose CAKIN, Félix ISMAIN, Chantal MAIGNAN, Jean-Louis MARIE-LOUISE, Christian RAPHA.

Le Bureau Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire le décret n° 2021-1059 du 7 août 2021 modifiant le décret n° 2021-699 du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire ;

Considérant que par délibération n° BC -07-2021/112, le Bureau Communautaire a validé le nouvel intitulé de l'opération « Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat expérimentale » ;

Considérant qu'une erreur s'est glissée dans l'intitulé de l'opération. La ville de Saint-Pierre a en effet publié un appel d'offres pour la réalisation d'une prestation de services portant sur le Suivi et l'Animation d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Rénovation urbaine (OPAH-RU) ;

Considérant qu'il convient de modifier l'intitulé de la subvention comme suit : « Mission de suivi - Animation d'une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat expérimentale » au lieu de « Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) expérimentale ».

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

DECIDE**Article 1 :**

D'approuver la modification de l'intitulé de l'opération comme suit : « Mission de suivi - Animation d'une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat expérimentale ».

Article 2 :

D'autoriser le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 3 :

Monsieur le Préfet, Monsieur le Trésorier, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Vote

Pour : 14

Contre : 00

Abstention : 00

Abstention déclarée : 00

Non votant : 00

Pour extrait certifié conforme

Fait à Marigot, le 27 Septembre 2021

Le Président

Bruno Nestor AZEROTI

